

26 juin 2012

12.342

Question Blaise Courvoisier

Expo 02, dix ans après

Nous souhaiterions savoir si le canton paie encore des emprunts ou des frais liés à Expo 02.

Si oui, quels en sont les montants, les frais d'intérêts et à quelle date seront-ils entièrement remboursés?

Cosignataire: R. Clottu.